



# Le Caquetoir



N° 57 décembre 2016

Rendez-vous sur [www.brinon.fr](http://www.brinon.fr)  
contact : [lecaquetoir@gmail.com](mailto:lecaquetoir@gmail.com)



*" Brinon se transforme et s'améliore... "*

Chers Brinonnaises et Brinonnais, chers amis, Embellir le village, le rendre agréable et accueillant est un de nos objectifs pour le bien-être des Brinonnais et le développement du tourisme. Le fleurissement, mais aussi l'amélioration de l'accueil ont fait partie de nos objectifs cette année. La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de mise en conformité est terminée. La nouvelle station d'épuration est enfin une réalité, les entreprises ont pris possession du terrain pour dix mois de travaux. Nos objectifs pour l'année 2017 sont définis, toujours dans le but d'améliorer notre quotidien :

- création d'un parking face à la salle Jean Boinvilliers,
  - équipement des salles de réception,
  - amélioration mécanique des chaussées,
  - 2<sup>ème</sup> tranche des Etablissements Recevant du Public : école élémentaire, maternelle et cantine,
  - mise en place d'une signalétique touristique.
- Dans le cadre des directives environnementales, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, tous les pesticides et herbicides seront interdits avec toutes les conséquences qui en découlent : sujet abordé dans cette édition du caquetoir et développé lors de la remise des prix des maisons fleuries.

Quelques moments marquants pour 2017 : le recensement de la population en janvier, les élections présidentielles et législatives, cette année sera riche en événements. Nous avons, bien sûr, une pensée particulière pour toutes les victimes qui ont subi une terrible épreuve à laquelle tout citoyen se trouve associé et nous souhaitons que cette année 2017 soit plus sereine. Soyons tous solidaires et bienveillants.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 13 janvier à la salle J. Boinvilliers pour vous présenter les voeux du Conseil Municipal.

Lionel Pointard

## Insolite

### Et si on faisait l'école buissonnière...



« 1930, Paul petit orphelin parisien, est accueilli dans une famille solognote. Il va faire la rencontre de personnages qui vont lui apprendre la vie et les secrets de la nature : Totoche le braconnier que Borel pourchasse sans relâche, Bella la jeune gitane dont la famille a installé un campement sur le domaine du comte ... »

C'est ainsi que Nicolas Vanier a imaginé le scénario de son prochain film, dont il a commencé le tournage mi septembre, à travers notre belle Sologne. Les écoliers de Brinon et Clément ont participé à un casting avant les grandes vacances afin de révéler leurs talents d'acteur et de pouvoir participer au tournage, notamment ce 21 octobre dernier, au sein de l'école primaire de Brinon. La sortie de ce film est prévue pour l'automne 2017 alors d'ici là, un petit avant goût avec ces photos des essayages de costume, des coulisses lors du tournage ou encore de la transformation de la salle de classe version années 30 !!



En haut à gauche : François Cluzet,  
Ci-dessus : Nicolas Vanier,  
Ci-contre : le Mille Club transformé en loge.



# Infos

## Rentrée des classes - Une nouvelle équipe pédagogique

En septembre, 108 enfants ont fait leur rentrée scolaire sur le RPI Brinon-Clémont. Une nouvelle équipe pédagogique s'est réorganisée suite au départ vers de nouveaux horizons d'Adeline Rochard et de Stéphane Mardon en juillet dernier.

A l'école élémentaire de Brinon, May Heu, enseignante en maternelle, assure la direction. Caroline Masson a repris la classe des CE1 et CE2 qui compte 22 élèves. Charlotte Bionnié et Laure Courtin se relaient, chacune à mi-temps, auprès des CM1 et CM2.

Sur l'école de Clémont, moins de changement, Jérémy Santiago assure la direction et s'occupe des élèves de moyenne et de grande section de maternelle. Sylvain Martinat a en charge les élèves de CP et de CE1. Mme Bulot ayant pris sa retraite, Valérie Bleuze, ATSEM, a accueilli temporairement les enfants. Depuis début décembre, le poste d'ATSEM est pourvu par Marie Chartier, recrutée par la mairie de Clémont.



Ci-dessus : une partie de l'équipe pédagogique Brinon-Clémont. May Heu, Jérémy Santiago, Laure Courtain, Caroline Masson et Sylvain Martinat.

Ci-dessous : les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 avec leurs professeurs, le Maire et deux adjoints le jour de la rentrée de septembre.





### Le recensement : Quand, Comment, Pourquoi ?

En janvier 2017, notre commune fait partie des territoires recensés. Quatre agents recenseurs ont été sélectionnés pour leur sérieux, leur intégrité et leur discrétion.

Christiane Pinson, Chantal Dubé, Gérard Gaucher et Gérard Vilette seront sous le contrôle du coordonnateur Cécile Mégret qui supervisera les éléments collectés avant leur transmission aux services de l'INSEE.

L'agent recenseur se présentera à votre domicile muni d'une carte avec photo d'identité pour vous remettre les formulaires à remplir. Il peut vous aider dans cette tâche.

L'interprétation des chiffres permettra d'évaluer les besoins de notre région : infrastructures routières, logements,

écoles, équipements médicaux et paramédicaux...

### Anonymat garanti

Les questionnaires sont complètement anonymes et ne peuvent conduire à aucun contrôle administratif ou fiscal. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les renseignements collectés. Si les questionnaires sont personnalisés, c'est uniquement pour contrôler que tous les habitants ont bien répondu à l'enquête. N'ayez aucune crainte vis à vis de ce recensement qui a pour but d'améliorer votre quotidien et non de vous sanctionner. Il donnera une image de la région : nombre d'habitants, équipement collectif et individuel, pyramide des âges...

### Bilan de l'enquête

A savoir, que toutes ces données statistiques ne seront exploitables que dans deux ans. Au vu de ces chiffres, il sera possible d'anticiper les programmes d'actions : améliorer les réseaux routiers, prévoir la construction ou l'agrandissement des écoles, hôpitaux, maisons de retraite, ouvrir de nouveaux commerces, engager des programmes de rénovation de l'habitat, déterminer les aides de l'état pour les collectivités (DGF : Dotation Globale de Fonctionnement)...

Réservez le meilleur accueil aux agents recenseurs. Ils ont suivi une formation pour cette tâche et sont à même de vous apporter aide et soutien pour mener à bien cette enquête nationale.

## LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE !

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Cette année, il vous est proposé **deux façons de répondre au questionnaire**. La première est classique : l'agent recenseur vous dépose le questionnaire puis revient à votre domicile pour récupérer les formulaires et voit si tout est correctement rempli.

La seconde est nouvelle et nous vous incitons à l'utiliser, c'est facile : l'agent recenseur vous dépose le document en vous donnant un code d'accès personnalisé. Ce code vous permettra de remplir les formulaires en ligne via le site internet dédié [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Dans ce cas, l'agent recenseur ne fait pas de deuxième visite. Le coordonnateur reçoit une confirmation de votre envoi lorsque vous avez validé le questionnaire sur internet. Vous pouvez, dès à présent, vous connecter sur le site pour avoir toutes les informations sur le recensement. Vous pouvez également trouver les différents types de formulaires sur la page [www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/notices-explicatives](http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/notices-explicatives). La déclaration en ligne sera ouverte à partir de janvier.



### LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### TOUT LE MONDE RÉPOND PAR INTERNET !

#### Des personnes de tout âge répondent en ligne

La réponse par internet est plus fréquente chez les personnes de moins de 60 ans, mais entre 15 et 25 % des 60-70 ans répondent par internet et même presque 5 % au delà de 80 ans.

#### Rural ou urbain, la réponse par internet est la même partout

Taille de la commune	Taux de réponse par Internet
< 1 000 hab.	36 %
1 000 à 5 000 hab.	39 %
5 000 à 10 000 hab.	39 %
> 10 000 hab.	38 %
Ensemble	39 %

# Du côté du conseil municipal

## Les faits marquants du semestre

### Le Conseil municipal en quelques lignes

- Renouvellement du parc informatique de la Mairie,
- Aménagement des espaces publics pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, fin de la première tranche pour un montant de 71640,79 HT au lieu de 63000 € initialement prévu : avenants chauffage, menuiserie, maçonnerie rendus indispensables étant donné la vétusté de certaines structures,



- Renouvellement du parc véhicule utilitaire : fatigué, arrivé en bout de course, le Case CX80 a été remplacé par un Case Maxxum110 qui rendra plus de services au vu de ses équipements,



- Remise des prix des maisons fleuries : de nombreux lauréats récompensés selon 4 catégories distinctes : maison avec jardin arboré, balcon fleuri, trottoir fleuri, commerce. Brinon a regagné 4 places parmi le classement départemental et passe de la 11<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place dans la catégorie des villages de 1000 à 3000 habitants. Le coût

global du fleurissement printemps/été s'est élevé à 3166,25 € TTC. L'aménagement voirie (barrières, suspensions, jardinières) rendu nécessaire pour désencombrer les trottoirs dans le cadre du PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et aménagements des espaces publics : [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)) s'élève à 6083 € TTC. Ce coût est bien entendu à relativiser dans le temps et faisait partie de nos projets d'investissements 2016.

### Du côté de la Communauté de Communes

- Installation de la fibre optique à l'horizon 2021 pour notre commune. La Chapelle, Aubigny, Argent en seront équipés d'ici fin 2017,
- Travaux de réaménagement de la déchetterie prévus pour 2017 pour un montant global de 766.000€ HT subventionné à hauteur de 510.000 € HT, le solde étant financé par des fonds propres pour un montant de 56000€ et un emprunt de 200.000 €.

### Site internet en construction

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de Brinon, qui est actuellement en cours de restructuration. La société ATmédia nous guide dans cette démarche. Une première ébauche a déjà été conçue afin d'informer au mieux nos concitoyens : choix des rubriques, mise en page, textes et animations pour permettre une navigation aisée et facilitée.

## La fin des produits désherbants...

Notre village s'engage dans le programme "Zéro Phyto" ce qui signifie l'abandon total de l'usage des pesticides et herbicides pour l'entretien de l'ensemble des espaces publics : trottoirs, allées, fossés, parterres. Seule tolérance admise par les pouvoirs publics : le cimetière et les espaces sportifs. Ces espaces seront fermés au public durant la période de traitement.



Les enjeux sont importants pour notre santé mais aussi pour prévenir la détérioration de la nappe phréatique.

### De nouvelles habitudes à prendre

Cette nouvelle donne nous amène à utiliser des méthodes douces et sélectives qui n'auront pas les mêmes conséquences radicales et destructives des produits phytosanitaires. Mais il va falloir changer notre regard sur notre environnement et accepter la végétation spontanée.

Plusieurs méthodes sont à l'étude pour le désherbage mais toutes demandent

beaucoup plus de temps à nos employés municipaux : brosseuse mécanique pour les trottoirs et bords de route, paillage des parterres pour limiter le développement des herbes folles, binage, réduction des allées et enherbage des tours d'arbres pour faciliter les tontes.

### L'environnement, l'affaire de tous

Tout ceci va demander beaucoup de travail mais chacun doit être conscient de l'enjeu et participer d'une manière active à ce programme ambitieux par un balayage régulier des trottoirs, le fleurissement des trottoirs en bordure des habitations pour créer un décor végétal plus agréable que des herbes spontanées.

### Le programme "Acceptaflore"

La mise en place d'un tel programme comprend plusieurs étapes. Notre but est de préserver la biodiversité mais aussi et surtout de maintenir un village propre et fleuri.

Plusieurs zones seront ainsi sélectionnées avec des niveaux d'entretien différents :

- la zone dite Prestige : le centre bourg, l'église, le jardin anglais, la Mairie,

la bibliothèque et la grande rue où tout doit être parfait,

- la zone intermédiaire : les rues adjacentes où il faudra accepter une végétation maîtrisée : trottoirs fleuris, pelouse tondue,
- les zones sauvages : où l'on accepte une végétation plus dense qui sera fauchée une ou deux fois dans la saison à l'exemple de nos routes départementales et du fauchage raisonné.



Pour plus d'informations sur l'impact de ce programme quelques sites dédiés sont à consulter pour en comprendre l'enjeu comme [www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org) et sur [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr).

## Dates à retenir !

**Elections  
Présidentielles  
2017**

**1<sup>er</sup> tour  
dimanche 23 avril**

**2<sup>ème</sup> tour  
dimanche 7 mai**

**JE PEUX M'INSCRIRE  
sur les listes électorales :**

par Internet  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
si votre commune est rattachée au service

par courrier

dans ma mairie



**Elections  
Législatives  
2017**

**1<sup>er</sup> tour  
dimanche 11 juin**

**2<sup>ème</sup> tour  
dimanche 18 juin**

**NOUVEAU SERVICE EN LIGNE  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

La commune de Brinon-sur-Sauldre a adhéré au service en ligne, vous pouvez dès maintenant faire vos demandes en ligne :

- demande d'inscription sur les listes électorales de la Commune
- demande d'actes d'Etat civil (actes de naissance, mariage et décès)

Les documents vont être envoyés par voie postale pour les actes d'état civil.

## Le monde rural en fête avec le Comice Agricole du 3 et 4 Septembre 2016



Cette année, c'est sous un week-end ensoleillé que s'est déroulé le comice agricole de notre ex-canton d'Argent.

Expositions diverses en plein air, concours de labours de nos jeunes agriculteurs, démonstration et exposition de matériel ancien, animaux de la ferme...

Tout le monde agricole était là, heureux de nous faire partager son savoir-faire.

Au terme de cette journée, un grand banquet fut servi dans le parc, suivi d'un feu d'artifices musical particulièrement réussi.

Le clou de cette manifestation se déroulait le dimanche avec le défilé des chars et des fanfares locales : 11 chars colorés et 5 fanfares.

Coup de chapeau à nos musiciens de Sauldre et Sologne tout de jaune vêtus, à notre comité des fêtes pour la réalisation du char de

Brinon sur le thème de Cendrillon ; tous nos remerciements à Gilles et Jeanine Pasquier pour le prêt du hangar durant toute la période de préparation du char, à Gilles et Danielle Mauger pour nous avoir permis de découvrir ou redécouvrir leur exploitation de poules pondeuses.

Brinon était particulièrement à l'honneur lors de cette manifestation par la belle prestation de Florian Megret, Roi du Comice.

Mission accomplie par tous, week-end très festif et qui montre à quel point nous sommes attachés à notre région et nos traditions. Rendez-vous est pris pour 2023....



## Culture et tourisme

### Le canal de la Sauldre à découvrir ou à redécouvrir

Le canal de la Sauldre, long de 46,810 km, s'étend de Blancafort à Lamotte Beuvron. Il fut creusé en 1848 dans le but d'améliorer l'agriculture en Sologne par l'acheminement de la marne\* du pays fort pour amender le sol pauvre. Il faudra 36 ans pour finaliser ce projet. L'inauguration a eu lieu en 1885.

réduit à 3 jours.

La fin d'activité est prise par décret du 28/12/1926. De 31 170 tonnes en 1874, on passe à 172 tonnes en 1923. Celle-ci se justifie par manque de matériaux et le changement des techniques d'amendement : la chaux remplaçant la marne.

#### Le canal en quelques chiffres

46,81km dont 37,66km dans le département du Cher ; 7,70m de largeur ; 63m de dénivellation ; 2,70m de largeur et 30m de longueur au niveau des écluses ; 22 écluses dont 8 sur Brinon ; 48 ponts et 4 gares de déchargement sur Brinon.

Le canal est alimenté par la Sauldre et le réservoir de l'étang du puits d'une superficie de 180 hectares.

Les bateaux appelés "berrichons", au nombre de 16, sont tractés par la force humaine le long des chemins de halage. Il faut 6 jours pour faire l'aller/retour Lamotte-Blancafort. Les mulets et les ânes viendront remplacer les hommes et le parcours sera

#### Le Canal, un circuit touristique

Ce canal est maintenant géré par la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, qui a réalisé un sentier de randonnée, se charge de l'entretien des berges et de la mise en valeur de l'étang du puits.

Parcourez la Sente Bleue pour découvrir ce patrimoine hors du commun. Le parcours est agrémenté de panneaux retraçant son historique avec des photos de l'époque et le vécu de ces hommes qui ont œuvré à son édification.

\* La marne est une roche sédimentaire, mélange de calcite et d'argile dans des proportions à peu près équivalente variant de 35% à 65%.



plus d'info sur [www.argentsursauldre.pagesperso-orange.fr](http://www.argentsursauldre.pagesperso-orange.fr)

## Souvenirs, Souvenirs : Les Pointards



Le lotissement Les Pointards en 1960

Et non, je ne vais pas vous parler de la famille Pointard, mais du lotissement Les Pointards.

Fin des années 1950, neuf baraques en bois sont construites pour loger des travailleurs d'origine étrangère au lieu-dit Les Pointards, terrain appartenant à la commune. La société Barillet en possède deux, la société Cochain et l'entreprise Bartolin en possèdent une, les cinq autres appartiennent à des particuliers. Ces constructions en bois avec un toit en tôle ont le strict minimum, une cuisine avec eau potable et électricité, trois chambres, toilettes à l'extérieur. Dans cette enclave d'expatriés se côtoient des familles espagnoles, portugaises et un français Mr Lucien Pointeau surnommé « Lapin », le braconnier de l'époque. Ces familles sont reconnaissantes envers la France de les accueillir, elles font tout pour s'intégrer sans jamais se plaindre.

### Une vie difficile

La vie quotidienne de ces immigrés est dure : ils ne savent ni lire ni écrire le français et la communication est difficile pour eux. Financièrement, c'est aussi une période très compliquée. Ils se débrouillent, ils cultivent leurs potagers, élèvent des poules et des

lapins. Je me souviens qu'ils allaient chercher le lait à la ferme des Pointards en face du lotissement, d'où peut-être son nom. Pour tout ce qui était indispensable à leur quotidien, l'épicerie Familistère passait avec son camion pour vendre les produits de première nécessité (d'entretien et de toilette). Une grande amitié existait dans le quartier et les gens étaient très solidaires entre eux.

### Pour un franc symbolique

Les années passent et en 1975 la dernière famille est obligée de déménager. Les constructions sont devenues insalubres et la commune décide de les remplacer par des Habitations à Loyer Modéré (HLM). Elle vend le terrain à une société immobilière pour un franc symbolique, les baraques sont détruites et à la place huit pavillons HLM sont construits.

Vous pouvez les apercevoir à un kilomètre de Brinon sur la route de St Montaine.

Il y a une morale dans cette histoire : dans les années 1960, les gens vivaient heureux avec l'essentiel et peu de confort, mais ils avaient la joie de vivre. À Méditer !



Le lotissement Les Pointards de nos jours.

## Les Associations

### 2<sup>ème</sup> année pour le BBC

Brinon Badminton Club vous accueille pour passer un moment de loisirs. Le club organise des cours pour les enfants à partir de six ans, les vendredis de 18h à 18h45 pour les petits et les débutants puis de 18h30 à 20h pour les plus de huit ans. Les adultes sont aussi de la partie les mardis à partir de 20h30 et les vendredis à partir de 20h.

Le Club accueille une quinzaine d'enfants et une dizaine d'adultes. Le club ne fait pas de compétition. C'est un moment de détente et de convivialité. Le bureau remercie David, le professeur bénévole pour les cours qu'il dispense aux enfants durant son temps libre.

### VTT NATURE

Pour la première fois la randonnée des gués a eu lieu au mois de septembre.

En effet, suite aux inondations du mois de juin « les gués » étaient impraticables. Les fidèles de la randonnée étaient très contents de retrouver ce traditionnel rendez-vous.

Quatre-vingt-cinq participants ont répondu présents malgré une météo peu clémente, et nous ont exprimé leur satisfaction !

Cela est encourageant et donne une motivation supplémentaire dans notre implication !

Notre club se compose d'une équipe solidaire de douze bénévoles.

Les randonnées du dimanche matin continuent, et vous êtes les bienvenus....

Contact : Sabine PASQUIER 06.20.36.29.71

## Un brinonnais parmi les Compagnons du Devoir

### Un peu d'histoire

Les « Compagnons du Devoir » est l'un des composants de l'Union compagnonnique, avec l'Association ouvrière des Compagnons Du Devoir et du Tour de France, ainsi que la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment. Ils sont les héritiers des mouvements du compagnonnage, né à l'époque du Moyen âge, lorsque s'édifiaient les Cathédrales (vers le XIIème siècle). Leurs savoirs ont fait d'eux des hommes accomplis et considérés de tous, se déplaçant de chantier en chantier. Ils portaient des anneaux d'or au lobe de l'oreille en signe de leur liberté.

Ce mouvement assure aux jeunes gens,

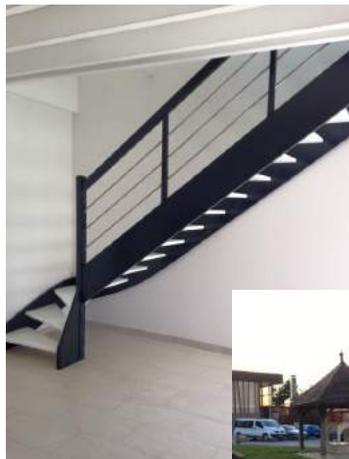
dès l'âge de 15 ans et aussi post bac, une formation à des métiers traditionnels, basée sur l'apprentissage, la vie en communauté et le voyage, appelé « Tour de France ». Les missions des Compagnons du Devoir étaient de former et d'accueillir les jeunes sur le Tour de France. Du XVIe au XIXe siècle, ils sont confrontés aux difficultés du monde ouvrier.

### Devenir Compagnon du Devoir

Pour devenir Compagnon du Devoir, il faut préalablement devenir Affilié ou Aspirant, en réalisant un travail d'Adoption (en tant qu'apprenti ou itinérant) qui est ensuite examiné par la corporation du métier, et la communauté (aspirants et compagnons).

Cette première pièce permet, si elle convient et que la communauté est d'avis favorable, d'accéder à l'Affiliation ou l'Adoption.

L'Affiliation ou l'Adoption n'est pas chose facile, car en plus de la qualité de la maquette d'adoption, l'insertion dans la communauté est très importante : car ceux qui la composent se concertent et décident de l'adoption ou non du jeune. Les rapports humains au sein de la communauté sont donc primordiaux, ainsi que le comportement de tous les jours, en plus d'un travail quasi permanent et régulier.



### Le parcours de Thibault Mauger

Après trois ans au lycée professionnel «Jean de Berry » à Bourges Thibault Mauger part chez les Compagnons. Baccalauréat en poche il est envoyé à Wintzenheim proche de Colmar, puis les expériences s'enchainent :

- septembre 2013 : employé dans une entreprise d'agencements, il part sur divers chantiers (Belgique, Paris...)
- fin avril 2014 : Baillargues (près de Montpellier) entreprise traditionnelle de restauration « Les menuiserie du centre de Montpellier »
- septembre 2014 : Andernos-les-bains (bassin d'Arcachon) il apprend l'escalier.

« C'est ce qui me plaît le plus dans le métier »

- avril 2015 : Toulouse, entreprise Vinci, il fera de la pose de menuiserie et d'aluminium

« je commence à me renseigner pour partir au Canada. »

- septembre 2015, il est accueilli à Muizon (Reims), il fait la pose de placo faux plafond, ce qui lui permet d'avoir ses chantiers en toute autonomie.

Durant cette année, il fera tout pour obtenir son visa pour le Canada...

Il arrivera tout de même à participer au concours « les olympiades des

métiers » et finit 4<sup>ème</sup> du classement.

Thibault obtient enfin son visa pour le Canada en juin, après 6 mois d'attente.

Pourquoi le Canada ?

« Parce que cela m'a toujours trotté dans la tête, de découvrir ce métier différemment, pouvoir apprendre l'anglais. »

« C'est la découverte d'un nouveau pays, de nouvelles personnes et d'autres cultures. »

« C'était mon objectif depuis deux ans ».

Belle réussite à Thibault !

### Audition de l'école de musique

Fin juin, les élèves de l'école de musique se sont produits devant un public plutôt familial. Marc Vicaire et ses élèves ont proposé un répertoire varié à travers plusieurs instruments : piano, saxophone, clarinette, trompette, flûte irlandaise et bombarde. La guitare est également de la partie grâce au partenariat avec Guillaume Marseille, responsable de l'école de musique de Souvigny en Sologne. Professeur de guitare, il accompagne une élève brinonnaise dans sa formation.



### La soirée Cabaret

L'association donne accès à l'art de la musique en proposant un tarif attractif. Pour maintenir cette offre, l'association organise, pour la troisième année consécutive, sa soirée Cabaret Music-Hall. Ce rendez-vous, désormais fixé le premier samedi d'octobre, a une fois de plus conquis le public.

Les convives ont été plongés dans le spectacle dès leur arrivée. Sylvin, acrobate burlesque, déguisé en homme de ménage, s'est immiscé dans la zone d'accueil des personnes et en a dérouté plus d'une par sa présence loufoque.

Laëtitia Malecki, chanteuse de Cabaret, a conduit cette soirée au rythme des chansons reprises en chœur par tous autour d'un repas confectionné et servi par les équipes de Denis Lagneau. Philippe Lecomte, ventriloque, accompagné de son âne Bourricot a offert une prestation humoristique exceptionnelle. Cet artiste, aperçu au plus grand cabaret du monde sur France2, s'est amusé avec le public hilare pendant une trentaine de minutes. Trois prestations de danse au plus près du public ont créé la surprise grâce à Charlotte et Julien, danseurs professionnels.

Ce rendez-vous nécessite près d'un an de préparation pour la programmation et de près de trois jours pour la salle. Il voit le jour grâce à l'intervention d'une vingtaine de bénévoles menés par Gérard Gaucher, président de l'école de musique.

Bravo à tous et rendez-vous en 2017 ?!



# Les Associations

## Les amis des chemins de sologne

Le 31 juillet dernier, quatre-vingt-dix-huit inscrits dont huit attelages ont participé à la randonnée équestre organisée par l'association. A l'issue de ce périple entre Brinon et Clémont, un repas s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Les amis des chemins de sologne ont participé à la randonnée annuelle de Presly le 4 septembre. Soixante et un inscrits, six attelages ont parcouru 22km.

Avec le Comité Départementale de Tourisme Equestre et le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne, l'association est co-organisatrice d'une randonnée équestre sur la commune de La Borne. Cette randonnée de 20km s'est déroulée le 18 septembre.

### Une association utile

Association créée sous la loi 1901, elle a pour vocation la sauvegarde des chemins ruraux en Sologne :

- en se déplaçant sur toutes les enquêtes publiques concernant des ventes de chemins ruraux.
- en se mobilisant sur des litiges entre les propriétaires terriens et les mairies.

- A la demande des maires de certaines communes : elle nettoie, élague, nivelle, gyrobroye , balise des chemins ruraux.....



## Les bouffonneries



Gros succès pour les Bouffonneries avec leur pièce "Fausse Baronne mais vrai G..." 350 spectateurs étaient présents les 18 et 19 novembre à la salle Jean Boinvilliers pour applaudir les acteurs qui eux étaient très heureux d'avoir fait plaisir à leur public. Merci à lui si fidèle depuis le début. Nous les remercions chaleureusement ainsi que les nombreux bénévoles.

Rendez-vous les 18 et 19 novembre 2017 pour une nouvelle pièce.

Bonnes fêtes de fin d'année.

## Artisans et Commerçants de Brinon

Une nouvelle association des Artisans et Commerçants de Brinon (A.C.B.) a vu le jour en début d'année.

Elle a organisé un marché de printemps qui a malheureusement été gâché par un grand vent. Il sera renouvelé le deuxième dimanche de mai.

En fin d'année, elle organise une dizaine commerciale avec de nombreux lots à gagner.

Elle remercie tous ses clients de leur fidélité et leur souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Dans Le Caquetoir n°56, nous vous avons présenté une photographie d'une équipe de foot de Brinon 1983/1984. Voici les noms des joueurs :

En Haut : Cunha José - Pourre Daniel - Gerard Pascal - Ragu Philippe - Gaucher Jean Luc - Hardouin Pierre - Besset Gérard - Van Pee Jean Paul - Asselin Joël

En bas : Mangematin Philippe - Bourdon Jean-Marie - Mateos Michel - Lary Eric - Mauger Jean-Marc - Durand Thierry - Pourre Alain

## Le club de modélisme - une année enrichissante et des projets en vue

### Des rencontres étonnantes

Cette année 2016 fut riche en découvertes et surtout en rencontres.

Au mois de mars, notre salon du modélisme a eu lieu et, une fois de plus, la qualité des modèles présentés a ravi les nombreux visiteurs venus à notre rencontre dans la salle de la Maison de la pêche de Clémont.

Lors du salon, si un stand devait être mis à l'honneur, ce serait très certainement celui de ce couple de retraités qui réalise, à l'échelle, des meubles dont même les serrures et clefs fonctionnent (photo ci-dessous).



En mai, comme l'an dernier, c'est sous la houlette de notre vice-président Michel Caillaud et son épouse que le club se déplace sur le plan d'eau de la ville de Salbris pour y réaliser sa seconde rencontre nationale de voiliers de classe Youpi. Pas moins de quinze participants se sont retrouvés pour régater durant deux jours.



Serge Ducruit en discussion avec notre président Philippe Renault et le vice-président Michel Caillaud (bateau de notre président).

Cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir le concepteur des Youpi, Dominique Dourte, ainsi que le rédacteur en chef du Magazine MRB revue nationale, Serge Ducruit. (Revue où le Club a été illustré deux fois lors

d'articles).

### Une plaque "Alain Colas"

En juin, réalisation de notre journée de navigation sur l'étang communal de Brinon-sur-Sauldre. Une fois de plus pas moins de quarante marins étaient présents.



Cette année deux grands moments forts lors de cette journée :

- l'inauguration de la plaque par le Maire de Brinon-sur-Sauldre, Lionel Pointard : Berge Alain Colas, avec l'accord du frère du marin disparu (photo ci-dessus).

- Puis en début d'après midi, réalisation de notre petit spectacle " pyrotechnique " sur le thème de la protection des océans.

En effet, notre plate-forme pétrolière réalisée des mains de maîtres par Patrick Fricheteau, Thierry Fricheteau et aussi de l'aide technique de Patrick Julien, fut embrasée par notre artificier maison Gérard Vilette (un artificier professionnel était également présent en cas de soucis techniques).



En marge de ces activités, le club a participé à de nombreuses rencontres inter-club dans le département ainsi qu'à la kermesse de l'amitié.

### A la rencontre des écoliers

Pour 2017, nous essayons de monter une journée sur le thème du modélisme agricole et Travaux Publics avec une société qui réalise des maquettes, mais cela n'est pour le moment qu'une simple prise de contact.

Une fois de plus, le Club sera présent en juin sur le plan d'eau de Brinon pour améliorer son spectacle « pyrotechnique » en intégrant de nouveaux éléments.

Le projet le plus important pour 2017 est notre participation aux activités périscolaires pour le début de l'année. Cela consiste à initier les élèves de CE2, CM1 et CM2 de Brinon au modélisme. Afin de mener à bien cette initiative, le Club était présent au marché de Noël de Brinon-sur-Sauldre pour vendre des livres, sets de table ainsi que des cartes marins d'honneur. Les recettes de ce marché serviront totalement à acheter les 33 modules de maquette junior nécessaires.

Merci de venir nous aider dans ce futur projet et en espérant vous revoir lors de nos manifestations. En attente de ces moments, le club vous présente ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.



Voilier Youpi en régata

## L'harmonie chorale



L'harmonie-chorale lors de son concert de Noël 2015.

Le traditionnel concert de Noël de l'harmonie-chorale a eu lieu le samedi 17 décembre à l'Eglise de Brinon.

Cette année encore la musique de film en est le fil conducteur. Cependant d'autres œuvres sont également proposées :

classiques, modernes et negro-spiritual.

### De nouveaux projets

Parmi les projets pour les années à venir l'harmonie-chorale envisage de créer un spectacle de plein air, autour d'une veillée solognote. Des chansons, des contes, des histoires, des menteries, seront interprétées, sur le ton de la bonne humeur et de l'humour.

### A la recherche de partitions

Le plus difficile c'est d'enrichir notre bibliothèque et de trouver de la documentation : partitions, écrits. Mr Souchet nous a déjà donné des chansons solognotes. Si vous connaissez des histoires, des chansons, des contes, nous sommes preneurs.

L'idée est de coller le plus possible à nos traditions et à notre passé.

Vous pouvez contacter Bernadette Varanne, Françoise Lucy, Jean-Marie Bourdon, Pascal Bouton, Jean-Louis Derrier, tout autre membre du groupe ou même faire copier vos partitions et documents à la Mairie.

Nous vous remercions pour votre fidélité.

## Le comité des fêtes

### Encore une année bien remplie

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a bien été occupé. Chaque mois ou presque une manifestation : soirée « Disco » en janvier, Bal de l'Election de la Reine et du Roi pour le Comice Agricole en février, Loto en mars, vide-poussette en avril, vide grenier et feux de la St Jean en juin, Jeux du 14 Juillet, participation à la Kermesse de l'Amitié en août, le Comice Agricole à Argent-sur Sauldre, le Forum des Associations et le Loto en septembre, vide-poussettes en octobre et pour clôturer l'année en beauté, le marché de Noël qui attire de plus en plus d'exposants et remporte un franc succès.



### La préparation du comice agricole

Le plus gros travail de cette année 2016 a été la confection du char.

Vingt-cinq bénévoles ont donné de leur temps.

Nous avons passé plus de 1 000 heures dans le hangar de Gilles Pasquier à qui nous disons un grand merci.

Les dessins de « Cendrillon », les éléments et les costumes des personnages présents sur le char ont été réalisés entièrement par des bénévoles. Environ 5500 fleurs en papier ont été confectionnées.

Monsieur le Maire et tout le conseil municipal a tenu à nous remercier pour cette réalisation, nous en sommes très touchés.



# Calendrier des fêtes 2017 - 1<sup>er</sup> semestre

Vendredi 6 janvier - Pétanque Brinonnaise - Galette des rois - Mille Clubs  
Vendredi 13 janvier 19h00 - Voeux du Maire - Salle Jean Boinvilliers  
Mercredi 25 janvier - Club des aînés - Assemblée générale - Mille Clubs  
Vendredi 27 janvier - Club informatique - Galette des rois - Mille Clubs  
Dimanche 29 janvier - Club des aînés - Concours de belote - Salle Jean Boinvilliers

Vendredi 3 février - VTT Nature - Assemblée générale - Mille Clubs  
Dimanche 5 février - Comité Saint Blaise - Saint Blaise - Salle Jean Boinvilliers  
Dimanche 12 février - Club hippique - Concours saut d'obstacles Hunter et Equifun  
Samedi 25 février - Comité d'entraide - Remerciements Kermesse - Salle Jean Boinvilliers  
Dimanche 26 février - Comité d'entraide - Concours de belote - Salle Jean Boinvilliers

Samedi 4 et dimanche 5 mars - Club hippique - Concours de sauts d'obstacle  
Samedi 11 mars - Gardon de Sologne - Ouverture de la pêche - la Sauldre  
Dimanche 12 mars - Comité des fêtes - Loto - Salle Jean Boinvilliers  
Dimanche 19 mars - Gardon de Sologne - Congrès départemental de pêche - Salle Jean Boinvilliers  
Dimanche 26 mars - Amis des chemins de Sologne - Assemblée générale - Mille Clubs

Dimanche 2 avril :  
Comité des fêtes - Vide poussettes - Salle Jean Boinvilliers  
Club hippique - Championnat départemental Equifun  
Dimanche 16 avril - Comité des fêtes - Chasse à l'oeuf - Jardin anglais  
Samedi 29, dimanche 30 avril et lundi 1er mai - Club hippique - CSO  
Dimanche 30 avril - Journée des Déportés - Jardin anglais

Lundi 8 mai - Cérémonie du 8 mai 1945 - Jardin anglais  
Dimanche 14 mai - Artisans et Commerçants de Brinon - Marché de printemps - Bourg du village  
Dimanche 21 mai - Club hippique - Concours complet d'équitation championnat départemental  
Du 25 au 28 mai - Les Amis des chemins de Sologne

Dimanche 4 juin :  
Gardon de Sologne - Fête de la Pêche - Mille Clubs  
Amicale des pompiers - Randonnée pédestre - Centre de secours  
Club des Buzards - Aéro Modélisme - CR1  
Club hippique - Concours de dressage  
Dimanche 11 juin :  
Comité des fêtes - Vide grenier - Salle Jean Boinvilliers  
Club hippique - CSO et Derby cross  
Dimanche 18 juin :  
Cérémonie de l'Appel du 18 juin - Jardin anglais  
Modélisme naval - Mille Clubs et Etang communal  
VTT Nature - Randonnée des gués - Salle Jean Boinvilliers  
Mardi 21 juin - Fête de la musique - Bourg du village  
Samedi 24 juin :  
Stade brinonnais - Tournoi de foot - Stade  
Comité des fêtes - Feu de la saint Jean - Salle Jean Boinvilliers  
Vendredi 30 juin :  
Ecole de musique - Audition des élèves de l'école - Salle Jean Boinvilliers  
Stade Brinonnais - Assemblée générale - Stade

# Calendrier des fêtes 2017 - 2<sup>ème</sup> semestre

Samedi 8 juillet - Stade Brinonnais - Tournoi de foot - Stade

Dimanche 9 juillet - Pétanque brinonnaise - Concours fédéral de pétanque - Salle Jean Boinvilliers

Vendredi 14 juillet :

Comité des Fêtes - Jeux - Jardin anglais

Feux d'artifice - Etang communal

Samedi 29 juillet - Gym Tonic - Randonnée au clair de Lune - Salle Jean Boinvilliers

Dimanche 30 juillet :

Gardon de Sologne - Concours de pêche des poissons-chats

Les Amis des Chemin de Sologne - Randonnée Equestre

Dimanche 6 août - Comité d'entraide - Kermesse de l'amitié - Salle Jean Boinvilliers

Dimanche 13 août - Pétanque brinonnaise - Concours fédéral de pétanque - Salle Jean Boinvilliers

Samedi 26 août - UNC - Méchoui - Mille Clubs

Samedi 2 septembre - Forum des associations - Place de l'Eglise

Vendredi 8 septembre - Club informatique - Assemblée générale - Mille Clubs

Jeudi 14 septembre - Gym Tonic - Assemblée générale - Salle Jean Boinvilliers

Samedi 16 et Dimanche 17 septembre - Journées du Patrimoine - Eglise et Maison de la forêt

Samedi 23 septembre - Comité des fêtes - Loto nocturne - Salle Jean Boinvilliers

Dimanche 1<sup>er</sup> Octobre - Club hippique - CCE

Samedi 7 octobre - Ecole de musique - Soirée Cabaret Music Hall - Salle Jean Boinvilliers

Dimanche 15 octobre - Comité des fêtes - Vide poussettes - Salle Jean Boinvilliers

Vendredi 20 octobre - Pétanque Brinonnaise - Assemblée générale - Mille Clubs

Samedi 21 et dimanche 22 octobre :

Les doigts agiles et Comité d'entraide - Journée du goût, vente au déballage et exposition -  
Salle Jean Boinvilliers

Club hippique - CSO

Dimanche 29 octobre - Comité d'entraide - Concours de belote - Salle Jean Boinvilliers

Mardi 31 octobre - Défilé d'Halloween - Place de l'Eglise

Dimanche 5 novembre - Comité d'entraide - Repas des plus de 70 ans - Salle Jean Boinvilliers

Samedi 11 novembre :

Cérémonie du 11 novembre 1918 - Jardin anglais

Stade Brinonnais - Loto - Salle Jean Boinvilliers

Samdi 18 et dimanche 19 novembre - Les Bouffonneries - Théâtre - Salle Jean Boinvilliers

Samedi 25 et dimanche 26 novembre - Comité des fêtes - Marché de Noël - Salle Jean Boinvilliers

Samedi 2 décembre - Gym Tonic - Téléthon - Place de l'Eglise

Dimanche 3 décembre - Amicale des pompiers - Téléthon - Place de l'Eglise

Samedi 9 décembre - Clube des aînés - Repas des aînés - Salle Jean Boinvilliers

Samedi 23 décembre - Harmonie Chorale - Concert de Noël - Eglise

Fin décembre - Artisans et Commerçants de Brinon - Dizaine commerciale de Noël

## Pour les fêtes, un saucisson au chocolat !

Recette pour 8 personnes.

### Ingrédients :

- 200g de chocolat noir
- 170g de beurre doux
- 1 œuf entier
- 90g de petit chamallow (sinon des gros coupés en morceaux)
- 170g de fruits confits

### Recette :

Faire fondre le chocolat et le beurre au bain marie. Mélanger pour le rendre bien lisse.

Ajouter l'œuf battu au chocolat. Laisser refroidir avant d'ajouter les chamallows et les fruits confits.

Une fois la préparation refroidie, la verser et la rouler sur du film étirable en forme allongée comme un saucisson.

Mettre au frigo le temps qu'il durcisse (environ 2 heures).

Enlever le film et saupoudrer le saucisson de sucre glace.

Découper en tranche comme un vrai saucisson.

Variante : vous pouvez remplacer les fruits confits par des écorces d'oranges, des gâteaux type petit beurre ou pin's, et remplacer les chamallows par des noisettes.



## Astuces avec de l'oignon

- pratique pour nettoyer les grilles de barbecue, de four et autres poêles : couper l'oignon en deux et frotter le sur la surface à nettoyer. Il va décoller les saletés que vous n'aurez plus qu'à ôter avec un papier absorbant.
- idéal pour repousser les insectes indésirables, tels que fourmis, moustiques et autres insectes du jardin : préparer un mélange d'oignons hachés (ou coupés en morceaux) et d'eau chaude dans un flacon spray que vous pulvériserez là où vous souhaitez voir disparaître ces insectes.
- utile pour éliminer l'odeur de peinture ou de vernis : disposer simplement de l'oignon haché dans une assiette dans la pièce qui vient d'être peinte.
- même principe pour apaiser un rhume : couper un oignon en gros morceaux et disposer le dans la chambre, voir même directement sous l'oreiller !
- autre utilisation encore : afin d'apaiser les piqûres d'insectes, mettre l'oignon à même la piqûre ou du jus d'oignon.
- si le soleil a tapé un peu fort, frotter l'oignon coupé en deux sur vos coups de soleil, il permettra d'apaiser les brûlures et de diminuer les rougeurs.

## **Pas de marché le 25 décembre 2016 et le 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

Les jours de marchés seront exceptionnellement déplacés lors des fêtes de fin d'année.

Retenez les dates des vendredis 23 et 30 décembre à partir de 14h00.

## **Nouveau service proposé à la population**

Notre bibliothécaire, Cécile Malbec, se propose d'amener la culture à domicile en instaurant un portage de livres ou revues aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Les personnes intéressées par ce service doivent se faire connaître auprès de la Mairie ou à la bibliothèque au 02.48.58.55.55.

Bonne lecture à tous.

## **Le saviez-vous ?**

Tout au long de l'année, vos piles usagées sont à déposer à la Mairie où elles seront collectées dans le cadre d'une action du Téléthon.

Le ramassage est assuré par l'amicale des pompiers.

Les fonds récoltés seront reversés au profit de l'association.

## **Radar pédagogique Respectons la vitesse autorisée**

Le radar pédagogique est installé route de Chaon depuis mars 2015.

La proximité des écoles a déterminé son emplacement.

Au-delà de 70km/h, l'affichage de la vitesse est remplacé par un message de prudence pour faire ralentir les conducteurs.

A chaque passage de véhicule, le radar enregistre les vitesses mesurées. Les enregistrements montrent de trop nombreux excès de vitesse de plus de 100km/h dont certains aux heures de sortie des écoles.

A savoir : en cas de freinage d'urgence, une voiture roulant à 90km/h s'arrête au bout de 45m environ.

Alors pour le bien de tous, respectons la limitation de vitesse.

## **Un projet d'exposition**

Au printemps, il est prévu d'organiser dans les nouveaux locaux de la bibliothèque, une exposition des documents recueillis sur Sara Balland ainsi que toute une bibliographie de Maurice Genevoix sur les traces de Raboliot.

Marie du Berry, avant son retour en Belgique, nous a légué toute sa documentation : cartographie, photos, lettres et anecdotes.

Nous comptons sur le soutien des amis de la bibliothèque pour mettre en oeuvre ce projet.

# Etat Civil



## **Carnet Rose**

Gaël Lachaise Chartier le 22/07/2016  
Lina Soubrié le 24/08/2016



## **Une pensée pour...**

André Padeloup le 28/07/2016  
Jean-Claude Padeloup le 17/08/2016  
Raymond Desnoues le 16/09/2016  
Nicolas Barrucand le 29/11/2016